

Revalorisation
énergétique
La solution
locale



Cap sur la revalorisation



UN EXUTOIRE LOCAL VIABLE ET SÉCURISÉ

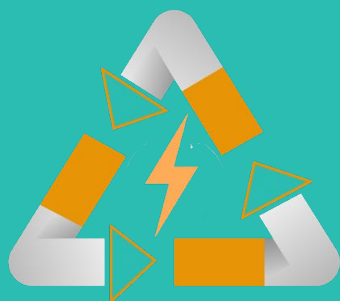
Depuis sa création, Recyclop recherche l'exutoire idéal pour les mégots qu'elle collecte. Un temps envisagé, le recyclage des mégots a finalement été repoussé. Pourquoi faire d'un déchet, un futur déchet en utilisant des centaines de litres d'eau pour le dépolluer tout d'abord ? Et à quoi bon faire de ce déchet toxique, un futur déchet plastique ? La terre n'en souffre-t-elle pas assez déjà ?

Anticipant la loi anti-gaspillage et notamment l'exclusion du recyclage de cette future législation, Recyclop a donc finalement privilégié un exutoire local, garantissant le respect de l'environnement en termes d'empreinte carbone lié au transport, mais aussi en raison du peu d'énergie utilisée par ce procédé.

La centrale Spur Environnement, de Rognac s'appuie, en effet sur un process particulier qui permet une revalorisation énergétique des mégots tout en garantissant des rejets propres dans l'atmosphère. Pour faire simple : les mégots sont mélangés avec des déchets toxiques sans ajout de combustible et brûlés à 1000°C. La chaleur produite par l'incinération de ces derniers se transforme en vapeur d'eau qui elle-même va produire de l'électricité en passant dans un turbo-alternateur.



À DÉCHET SPÉCIFIQUE TRAITEMENT SPÉCIFIQUE



Un nouveau déchet dangereux

Selon son rapport sur la filière mégot française paru en 2018 et réactualisé en 2019, l'INERIS préconise de caractériser la concentration de mégots comme déchet dangereux en raison de sa toxicité. Il y est écrit :

"Le mégot doit être valorisé localement, et à ce jour, uniquement sous forme énergétique".

Les différentes initiatives de valorisation matière de ce déchet présentent effectivement beaucoup trop d'inconvénients dont certains en termes de pollution induite. Ainsi beaucoup de ces procédés de valorisation matière nécessitent énormément d'eau pour les dépolluer et les débarrasser des milliers de substances toxiques qu'ils contiennent (entre 2500 et 4000). Cette eau est ensuite rejetée dans les réseaux d'égouts sans subir de traitement de dépollution. C'est pourquoi, Recyclop a décidé de faire le choix d'une valorisation énergétique. Celle-ci permet d'éviter tout transfert de pollution. Ce qui n'est pas le cas avec les autres formes de recyclage pratiquées dans d'autres régions.

L'expérience de notre partenaire en terme de traitement de déchets dangereux et la sécurisation de son site classé SEVESO nous garantissent transparence et traçabilité.

NOTRE PARTENAIRE



SPUR
Environnement

Le site de SPUR ENVIRONNEMENT où sont traités nos mégots est situé à Rognac dans les Bouches-du-Rhône. Il accueille différents types de déchets (dangereux et non dangereux).

Du fait du traitement de ce type de déchet, ce site d'incinération (classé SEVESO) est doté d'un système de filtration des fumées très poussé afin de répondre aux normes européennes en la matière. Le site affiche des résultats de traitement des fumées 10 à 100 fois moins élevés que ce qu'imposent les normes européennes.

De plus, la combustion créée pour l'incinération se fait sans apport extérieur d'énergie.

Nous sommes à présent en mesure de donner une traçabilité certifiée à nos mégots. Et tous nos clients reçoivent un bordereau de suivi de déchets CERFA N° 12571 attestant du bon traitement.



REP MÉGOT



Responsabilité Élargie du Producteur

Lors d'une rencontre des membres de l'association avec Brune Poirson, secrétaire d'état auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, nous avons évoqué les futures dispositions que le gouvernement allait mettre en place face à la problématique mégots. Elle nous avait donné quelques pistes et nous attendions donc avec impatience la loi pour l'économie circulaire et contre le gaspillage. Une des mesures clés concerne le financement de la filière mégot en France. Sur le principe du "Pollueur-Payeur", le cahier des charges d'un organisme financé par les cigarettiers verra le jour en juin 2020 pour un démarrage en janvier 2021.

Les actions de cet éco-organisme incluront des campagnes de sensibilisation, la collecte et la revalorisation mais également les initiatives locales de nettoyage ou de distribution de cendriers de poche.





Sensibilisation

Les cigarettiers

Après plusieurs mois de négociation avec le gouvernement, ceux-ci ont accepté de contribuer au financement nécessaire de cette filière. Un collectif Mission Mégot a été créé et constitué des 4 plus grands producteurs du marché. En accord avec les collectivités locales, ce collectif a d'ores et déjà marginalisé le recyclage en raison des substances chimiques contenues dans les mégots et difficilement dépolluable.



Collecte

Eco- taxe ou Eco-contributions

Elle servira à financer les acteurs de la filière mégot française. Pour prendre exemple sur Recyclop, toutes nos activités pourront être financées. Les collectivités locales aussi pourront être subventionnées par cet éco-organisme pour des actions ponctuelles voire l'aide à la voirie.

Recyclage

Rien est officiel mais il semble exclu pour les mêmes raisons qui nous ont poussé à abandonner cette exutoire :

- Trop coûteux
- Energivore
- Pollution de la matière recyclée



Revalorisation

Quelles sont les activités financées?

- La collecte
- La sensibilisation (incitation)
- La revalorisation

Pollueur - Payeur

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE - (N° 2274)

ADOPTÉ

AMENDEMENT N°CD1360

« . Il peut être fait obligation aux metteurs sur le marché de ces produits d'organiser un mécanisme de reprise financée des déchets qui en sont issus ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à introduire un mécanisme de reprise financée des mégots de cigarettes dans la cadre de la REP sur les produits du tabac.

La pollution engendrée par les mégots de cigarettes est un véritable fléau pour l'environnement et pour les collectivités. 30 milliards de cigarettes sont jetées par terre chaque année en France et il faut, en moyenne, 12 ans pour que ces mégots se dégradent complètement.

La sensibilisation, les campagnes d'information, les initiatives locales et les sanctions n'ont pas réussi à débanaliser le geste du jet de mégot et donc à diminuer sensiblement le nombre de mégots retrouvés sur la voie publique ou dans les milieux naturels. Une troisième voie doit être donc trouvée. Une solution ambitieuse et innovante basée sur l'incitation.

Un tel système de collecte des mégots de cigarette, de dimension nationale, financé par les metteurs sur le marché et basé sur l'incitation permettra d'affecter les comportements sur le long terme. Une solution robuste qui donnera du corps à la REP sur les produits du tabac.

Au même titre qu'un système de consigne, la mesure proposée ici apparaît la seule à même d'augmenter le taux de collecte des mégots.

Il ne pénalisera pas les consommateurs et responsabilisera les producteurs, en application du principe de pollueur payeur.

[Liens](#)

[Amendement rejeté "Recyclabilité"](#)

[Info REP](#)



Initiatives citoyennes - Sensi
Particuliers - Associations

Paola@recyclop.org

06 63 01 30 53

Gestion zone fumeurs
Entreprises- Collectivités

contact@recyclop.org

06 41 34 03 26